

Canadien National et Air Canada

Est-ce ainsi que l'on procède? Ces subventions ne sont certainement pas calculées d'après les profits et les pertes, puisque le CN et le CP ne peuvent fournir aucun chiffre à ce sujet. Voici donc la question que j'aimerais maintenant poser au ministre des Transports (M. Marchand): Comment établir le besoin de subvention pour un secteur quelconque? Comment justifier une subvention sans état détaillé des recettes et des pertes des compagnies de chemin de fer? Le ministère des Transports affirme qu'il n'y a pas d'état détaillé à ce sujet. Le ministre des Transports et les organismes qui relèvent de lui se trouvent donc dans une situation presque impossible puisqu'ils doivent répondre de dépenses folles sans données statistiques à l'appui.

Évidemment, nos sociétés ferroviaires nous adressent périodiquement l'ultimatum suivant: «Si vous ne nous accordez pas d'autres subventions, nous augmenterons le prix des produits finis expédiés dans les Prairies.» Dans ce cas, devons-nous simplement nous soumettre et payer? Selon la réponse que j'ai obtenue, c'est fort possible. Les manies des sociétés ferroviaires nuisent au public canadien. Le ministre des Transports doit y voir.

J'ai eu l'occasion et l'honneur de faire partie d'un comité de la province du Nouveau-Brunswick qui s'est occupé des chemins de fer comme mode de transport des Canadiens. Nous n'avons pu obtenir par aucun moyen des données et des chiffres des chemins de fer concernés dont nous avons besoin pour négocier de bonne foi ou intelligemment et voir s'il fallait maintenir ou réduire les augmentations de tarifs proposées.

M. Guay (Saint-Boniface): Et le rapport comptable?

M. McCain: Le rapport comptable ne contenait pas ces chiffres et pourtant il doit offrir des détails à ce sujet quelque part. Mais le secrétaire parlementaire ne voulait pas s'offusquer. La réponse que j'ai reçue venait du ministre. C'est lui qui a donné la réponse à la question n° 2549 que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* le 20 juillet 1973. La réponse est parvenue à mon bureau le 6 octobre 1973 et disait «Aucune société ferroviaire ne calcule les bénéfices ou les pertes sur une base régionale.» Mais, monsieur l'Orateur, lorsqu'une société ferroviaire veut abandonner une ligne, elle a certainement des faits et des chiffres qui prouvent que cette ligne n'est pas rentable. Elle a des faits qui montrent qu'elle perd tant et elle donne les pertes en détail. Lorsqu'elle veut abandonner le service-voyageurs sur une ligne, elle détaille les pertes. Le *Canadien National* a des chiffres par zone, par région et par province et je pense que nous devons les obtenir.

M. l'Orateur adjoint: Il semble que c'est le bon moment de dire qu'il est 10 heures.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Bell: En demandant au leader de la Chambre ce qui est prévu pour demain, puis-je féliciter le gouvernement des huit ministres qui sont restés à la Chambre toute la soirée. Les motifs d'une telle activité nous échappent totalement.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je veux dire à mon ami que si huit ministres sont présents ce soir, c'est pour rencontrer le formidable nouveau leader conservateur à la Chambre.

[M. McCain.]

Nous poursuivrons l'étude de cette question demain et nous passerons ensuite à la loi sur les douanes.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 40 du Règlement.

LA FONCTION PUBLIQUE—LES DISPARITÉS RÉGIONALES
EN MATIÈRE DE TRAITEMENTS—LE CAS DES DÉPUTÉS—
DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, j'ai demandé au président du Conseil du Trésor si, étant donné ses vues sur la parité ou l'égalité des traitements des fonctionnaires, il allait faire preuve d'esprit de suite et raisonner de la même façon pour les députés. La meilleure réponse qu'il a pu me donner, c'est que les députés ne participent pas au régime des négociations collectives, comme si nous ne la savions pas. Si nous y participions, monsieur l'Orateur, nous ne serions pas nombreux à vouloir du président du Conseil du Trésor comme notre représentant car, en toute déférence, sa mentalité antédiluviennne dans certains domaines m'amène à me demander s'il appartiendra jamais au XX^e siècle.

● (2200)

Il s'agit ce soir de milliers d'infirmières relevant de la compétence fédérale et qui tombent sous le coup de la décision rendue par le tribunal d'arbitrage de la Fonction publique. De ce fait, ce soir, elles font connaître leur façon de penser dans tout le pays et manifestent leurs sentiments de différentes façons. A l'hôpital Camphill d'Halifax la salle d'opération et le département de psychiatrie sont affectés. Certaines salles contiennent deux fois plus de patients que la normale et beaucoup d'entre eux ont été renvoyés chez eux. Des conditions analogues règnent à Whitehorse, à l'hôpital Shaughnessy de Vancouver, Deer Lodge de Winnipeg, à Edmonton, etc.

En outre, pour faire davantage ressortir la gravité de la situation, les infirmières de la santé publique se joignent aux protestataires et, selon mes renseignements, se font porter malades dans les villes telle que Prince-Albert, Edmonton, Calgary, Halifax, Sydney, en Nouvelle-Écosse et nous commençons à entendre parler également des infirmières diplômées. Le gouvernement se trouve maintenant face à une situation affectant les soins aux anciens combattants. Je vous demande quels sont ceux de nos concitoyens qui méritent plus de respect et de gratitude et les meilleurs soins hospitaliers que nos anciens combattants.

Les députés de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie), de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) ont exposé la situation à la Chambre; le gouvernement ne peut donc prétendre l'ignorer. Dans le passé, les députés de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall), d'Halifax-East Hants (M. McCleave) et de Saint-Jean-Est (M. McGrath) n'ont cessé de reprocher au gouvernement son attitude en matière de disparités régionales des salaires. Ainsi que le député de Saint-Jean-Est, j'ai déjà questionné le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) à ce sujet. On a rappelé à maintes reprises au gouvernement ses politiques injustes.